

« Quelque chose de très français »

Entretien avec des membres du CCREG Conseil Consultatif des Résidents Etrangers à Grenoble

Entretien réalisé par
Abdellatif Chaouite
&
Paul Bron



E.I. : Vous êtes tous les trois à la fois membres d'associations issues de l'immigration et membres du Conseil Consultatif des Résidents Etrangers à Grenoble : le CCREG. A ce titre, je vous invite dans un premier temps à échanger sur la dimension associative en rapport avec la thématique qui nous intéresse ici : communautés et communautarisme et, dans un second temps, sur la dimension transversale du CCREG. Mais d'abord et brièvement vous pouvez peut-être dire deux mots des associations qui vous parraissent au sein de ce Conseil ?

C. Garay : Je suis membre d'une association latino-américaine « Pasado ». Les associations latino-américaines sont généralement des associations que l'on pourrait appeler de solidarité car, comme vous le savez, l'immigration latino-américaine s'est faite dans un premier temps pour des raisons politiques. Il y a eu ensuite une immigration économique mais qui s'est faite quand même sous un statut de réfugiés politiques car c'était la seule manière d'accéder au territoire français. A l'origine, en fait, « PASADO » qui est l'association que je représente est une

association argentine mais comme les argentins étaient peu nombreux sur Grenoble, elle est devenue latino-américaine. Autrement dit, l'espace de solidarité communautaire ne s'est pas reconstitué par pays mais plus largement au niveau de l'aire latino-américaine. C'est devenu une association culturelle d'échange entre peuples. Elle organise chaque année une grande fête annuelle de solidarité latino américaine.

S. M'Boumba : En dehors du fait qu'en tant que membre du CCREG, nous représentons tous l'ensemble des résidents étrangers à Grenoble et non seulement nos propres associations, je suis membre du Comité d'Action des réfugiés Cabindais (CAARC). Le Cabinda est un pays d'Afrique centrale situé entre le Congo Brazzaville et la RDC (ex Zaïre). Il était anciennement rattaché à l'Angola mais géographiquement et historiquement ce sont deux pays différents.

M. Rahmani : Moi, j'ai représenté dans un premier temps l'ASMI (Association de Solidarité des Marocains en Isère) et, depuis un an, je représente l'association AMAL. L'ASMI est

une association communautaire —on reviendra je pense sur ce terme- qui essaye de faire connaître la culture marocaine et de défendre un certain nombre de droits, une association qui participe donc à la vie de la Cité. Quant à AMAL dont je suis administrateur, c'est une association franco-maghrébine qui oeuvre dans le domaine culturel à Grenoble.

E.I. : On voit d'emblée la diversité des positionnements par rapport à des références d'origine plus ou moins culturellement ou nationalement spécifiques. Quels sont les objectifs et plus exactement le type de relations sociales que vous contribuez à produire dans l'espace public ici ?

C. Garay : Pour ce qui nous concerne en fait l'essentiel des projets que nous menons sont réalisés en Amérique latine, deux ou trois projets par an, financés par la communauté ici et réalisés dans un des pays de l'Amérique latine.

E.I. : Quand vous dites des projets financés par la communauté, est-ce que cela veut dire que vous vous considérez comme une association communautaire ?

C. Garay : Oui. Parce que nous partageons quand même une identité latino-américaine, nous appartenons à une communauté latino-américaine.

S. M'Boumba : Nos objectifs à nous découlent du sigle de ce comité que nous avons mis en place à Grenoble il y a une dizaine d'années. Tenant compte de l'existence d'une diaspora importante de Cabindais dans les

pays que j'ai cité et des difficultés qu'ils ont à subsister, nous essayons nous, modestement, de venir en aide à ces populations qui souffrent, qui ont des problèmes d'ordre éducatif, sanitaire. A travers les réseaux que nous pouvons toucher ici, nous essayons de les soutenir en envoyant des médicaments, du matériel éducatif. Donc, comme pour les latino-américains, nous avons des objectifs qui sont tournés vers les Cabindais en Afrique. Nous ne sommes pas assez nombreux ici, mais nous aidons également les Cabindais qui ont eu la chance d'émigrer ici en tant que réfugiés politiques.

M. Rahmani : Pour ce qui concerne l'ASMI, les actions menées sont multiples : il y a l'aspect solidarité en tant que tel avec les étudiants primo-arrivants par exemple, il y a l'aspect culturel qui est important, nous participons par exemple à la semaine de lutte contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, nous y sommes des partenaires à part entière de la Ville, nous organisons également des actions de soutien scolaire, nous essayons également de participer dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Conseil Général à l'occasion de projets avec le Maroc. Nous essayons de peser bien sûr également dans le sens d'un plus de relations avec le Maroc, nous souhaitons par exemple un jumelage entre une ville du Maroc et une ville de l'agglomération parce que il y a une communauté marocaine importante ici et même aujourd'hui une communauté franco-marocaine. Nous participons donc pleinement à la vie de la Cité tout en essayant de faire découvrir les

richesses de cette communauté franco-marocaine.

E.I. : On voit là encore une diversité de perspectives et de directions prises par ces différentes mobilisations communautaires. Posons la question crûment maintenant : en quoi ces formes de mobilisation communautaires participent-elles à la finalité de l'intégration —au sens large du terme- et qui est une des attentes de la société politique ici ?

C. Garay : Je n'aime pas trop ce mot personnellement. Je parlerais plus de participation des étrangers dans la ville. Or cette participation ne se fait pas obligatoirement à travers les associations. Je pense que c'est plus un travail individuel, un acte personnel. Pour les associations qui représentent des communautés, c'est plus difficile. Mais cela ne veut pas dire que ces associations sont hors la société française, seulement on ne voit pas cette forme de participation contrairement à celle des individus qui est plus concrète. C'est une question difficile qui peut être interprétée de plusieurs manières mais des personnes qui se rassemblent dans une association communautaire, cela ne veut pas dire que ces personnes sont dans le communautarisme. L'intégration ou la participation est individuelle.

E.I. : Pour vous, l'association n'a pas de rôle particulier à jouer dans ce sens.

C. Garay : Non. Même s'ils sont regroupés dans la même association tous les individus latino-américains sont différents et se comportent différemment dans la

société. Ce n'est pas l'association qui va leur dire de se comporter comme ci ou comme ça. Chacun joue son propre rôle dans la société.

S. M'Boumba : J'ai tendance à aller dans le même sens mais avec quelques nuances parce que d'abord ce sont des associations qui ont été constituées ici et cette proximité leur permet de jouer un double rôle : un rôle communautaire entre guillemets mais aussi un rôle d'intégration tenant compte de ce que l'association peut faire avec les autres habitants dans la ville.

C'est une passerelle en quelque sorte et il y a des choses à faire ensemble. Ceci dit, pour ce qui concerne le CAARC, nous sommes une toute petite communauté qui n'a pas beaucoup de moyens

et donc pas beaucoup d'effets sur l'intégration mais nous avons des objectifs d'aide et de solidarité avec des Cabindais qui sont en difficultés et que nous essayons de réaliser à travers les réseaux que nous constituons.

E.I. : Ce rôle d'entraide, de solidarité et de sensibilisation que vous jouez, vous ne semblez pas le rattacher à la question de la participation justement et de l'intégration.

S. M'Boumba : C'est vrai mais là il faut clarifier ces termes. Quand on parle de l'intégration, je pense effectivement que ce sont les individus qui s'intègrent chacun en fonction de son vécu, de ses convictions et en fonction aussi des lois auxquelles il est soumis. Mais je ne vois pas tellement la relation entre l'associa-

tion et disons la vie à Grenoble en tant qu telle. Ce sont des dimensions différentes.

M. Rahmani : Moi, je crois que les associations sont un élément facilitateur important de l'intégration et de l'insertion dans la Cité de manière générale. Les actions menées par les associations s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt général. Dans ce sens elles sont un élément intégrateur : elles inscrivent leurs communautés dans l'espace commun. Par ailleurs, l'autre volet de cette question de l'intégration, qui signifie d'abord pour moi l'égalité des droits, c'est est-ce que la société d'accueil se donne réellement les moyens d'intégrer ces associations et leurs membres. Au niveau des individus, l'intégration est un fait que l'on observe chaque jour et cette inté-



gration n'est pas contradictoire avec la multiplicité des appartenances de chacun, communautaires et autres. A ce niveau, il n'y a pas de problème pour moi, cela fait partie des richesses des individus. Les associations dites communautaires, là il y a une confusion possible : communautaire ne veut pas dire communautarisme au sens de repli. Ce qui fait la dimension communautaire c'est l'appartenance des individus à une même origine mais cela ne veut pas dire que l'association en tant que telle est fermée à d'autres membres non forcément de la même origine. Elle reste ouverte à tous de par l'adhésion volontaire et de par les projets qu'elle développe, qui peuvent intéresser au-delà de l'appartenance à l'origine. C'est le cas des associations que j'ai représentées en tout cas. Par ailleurs, les associations sont des partenaires des collectivités dans des projets divers et variés. Tout cela fait que, pour moi, les associations jouent un rôle important dans l'intégration. Par contre, ce que je trouve paradoxal c'est que les collectivités locales ont tendance un peu à stigmatiser ces associations communautaires alors que dans les faits elles sont obligées de composer avec elles parce qu'elles estiment d'une manière ou d'une autre qu'elles font partie intégrante de la vie de la cité. On le voit bien quand il se pose un problème dans la cité, par exemple avec les jeunes, les élus politiques cherchent à faire jouer aux associations un rôle régulateur. Il y a en même temps une reconnaissance et une stigmatisation. C'est un paradoxe qu'il faudrait lever.

C. Garay : Je comprends ce que

dit Rahmani et j'estime que quand une association comme la nôtre organise la solidarité avec les peuples latino-américains, elle s'adresse et elle implique des gens de différentes origines, elle fait participer des citoyens de différentes origines. Mais cette solidarité là n'est pas pour moi un signe d'intégration des individus, en tout cas telle qu'on l'entend généralement.

E.I. : Posons la question autrement : vous ne récusez pas le qualificatif d'associations communautaires et on sait que dans plusieurs discours le glissement est facilement fait entre « communautaire » et « communautarisme ». Quelle différence vous faites vous entre ces deux termes ?

M. Rahmani : S'agissant des associations que je fréquente, ce sont des associations ouvertes. Il y a d'abord cette dimension d'ouverture, c'est-à-dire de dialogue et d'échange avec les autres, soit avec des personnes physiques soit avec des collectivités locales. Il n'y a pas de repli sur soi, ce n'est pas un communautarisme. Mais il y a une communauté effectivement qui a été forgée par une trajectoire historique. On ne va pas refaire ici cette histoire mais disons que ce qui a été déterminant dans cette trajectoire, par exemple des Marocains, c'est à la fois l'appartenance, le sentiment parfois de ne pas être totalement accepté et le fait que les pouvoirs publics avaient besoin d'interlocuteurs ; ça a été un certain moment l'Amicale des travailleurs marocains, maintenant ce sont les associations loi 1901. Ces associations sont inscrites et sont par-

tie prenante de la vie la cité. Souvent elles ont leurs locaux au sein de la cité ou de quartiers et participent à leurs animations par le biais de fêtes culturelles partagées avec les autres habitants.

C. Garay : Là, il y a vraiment quelque chose de très français. Moi, en Argentine je n'ai jamais entendu dire « un Argentin d'origine italienne » par exemple, les cultures sont mélangées là-bas. Ou tu es Argentin ou tu n'es pas argentin. L'intégration c'est une volonté politique et moi je suis choquée ici quand j'entends à la télé parler de français d'origine quelque chose. En Argentine, tous les argentins sont d'origine quelque chose : espagnole, italienne, etc., mais jamais on en parle, on ne les fait pas valoir. Il y a des comités qui organisent des fêtes, des événements culturels mais jamais séparées. C'est pour ça que ce qui se passe ici me choque. Ca me gène qu'on fasse sortir tout le temps les origines.

EI : Vous voulez dire que le métissage est une réalité sociale en Argentine mais pas en France ?

C. Garay : Oui, il y a un mélange des cultures en Argentine que je ne retrouve pas en France. Et c'est pour ça que je ne pense pas que ce soit une association qui va réaliser l'intégration. Je pense que c'est d'abord une volonté politique d'intégrer tout le monde. Les gens qui ne s'intègrent pas, c'est un problème social. Ce sont des gens qui n'ont pas les moyens. Pourquoi on ne parle pas de communautés quand il s'agit de gens socialement et professionnellement bien installés ? On ne parle de communautés que quand il s'agit de gens qui

provoquent des problèmes. Parce que c'est de la main d'oeuvre défavorisée avec des enfants qui n'ont pas eu accès à la culture, etc...

C'est pour ça que l'intégration est moins un problème des étrangers qu'un problème de manque de volonté politique. On est certes différents les uns des autres mais on peut vivre ensemble et ça c'est une question politique. En dehors de ça, dans le fond, moi je ne fais pas de différence entre communauté et communautarisme. Il me semble que c'est plus un débat intellectuel.

S. M'Boumba : Pour ma part, « communauté » désigne un groupe d'individus issus d'une même région ou d'une même minorité et « communautarisme » désigne le repli sur soi. Ceci dit, ce repli peut parfois être la conséquence d'un rejet que les gens ressentent et qui les pousse à se replier pour se sentir exister.

E.I. : Est-ce que, au sein de vos associations respectives, vous ressentez dans le regard social extérieur une confusion entre ces deux dimensions ou une certaine méfiance due à cette confusion.

S. M'Boumba : A notre niveau, non. Et vue la spécificité de notre association et de nos actions, je dirais même que l'on ne se sent pas concernés par cette question. C'est plus à travers les médias qu'on la rencontre.

M. Rahmani : Moi, la distinction que je fais entre communauté et communautarisme c'est qu'en fait le communautarisme c'est une communauté qui se soustrait des autres pour se re-

plier sur elle-même. C'est en fait une perversion de la communauté d'une certaine manière. Moi je me reconnais dans ma communauté quand elle est ouverte, y compris au niveau de ma communauté nationale. Pour moi, les différentes appartенноances ne se soustraient pas mais s'additionnent. On peut tout à fait revendiquer légitimement une appartenance à une culture et à une origine tout en s'intégrant et tout en revendiquant également l'appartenance partagée au niveau national. Pour moi c'est tout simplement une richesse au niveau aussi bien individuel, communautaire que national.

E.I. : Passons maintenant à un autre niveau. Vous « représentez » ou plus exactement vous êtes parrainés par vos associations au sein du CCREG. Ce qui veut dire aussi que vous avez par ce biais une proximité importante avec les pouvoirs publics locaux. Qu'est-ce que cette dimension apporte comme dynamique ou comme « plus » dans le cadre des questions que l'on vient d'aborder ?

C. Garay: Même si notre représentation dans la Mairie n'est que symbolique, je pense qu'elle est très importante. Parce que c'est une façon de lutter pour l'égalité des droits avec les citoyens français. Mais je pense qu'on devrait travailler beaucoup plus avec les élus politiques. Je ne pense pas que le CCREG tout seul, travaillant séparément, fera avancer les choses. C'est la connexion avec les élus politiques qui fera la force du CCREG. Pour l'instant on ne travaille pas assez ensemble. A Paris, ils travaillent plus ensemble. Mais c'est impor-

tant, on se sent représentés quand même, même si c'est symbolique. C'est une reconnaissance.

S. M'Boumba : D'abord, nous sommes au CCREG à titre individuel même si on est parrainé par une association. Maintenant, les objectifs du CCREG à la base c'est de contrer le déficit démocratique lié au manque de vote des résidents étrangers non communautaires (hors CEE). Pour ma part, je me sens à la fois citoyen à part entière mais frustré parce que je n'ai pas tous les droits, notamment politiques. L'intérêt du CCREG pour moi est que c'est une manière de lutter contre les résistances qui subsistent quant au vote des étrangers comme auparavant il y a eu des résistances en ce qui concerne le vote des femmes. Cela dit, le Conseil Consultatif doit en principe intervenir dans les autres dimensions sociales, culturelles...

E.I. : Concrètement cela se passe comment ?

M. Rahmani : Moi, j'aurais presque envie de redéfinir le titre parce que ça s'appelle un Conseil Consultatif mais il n'a jamais été consulté et il n'est pas non plus représentatif comme on l'a déjà précisé. La légitimité des membres a été octroyée on va dire par la Mairie parce qu'à l'origine c'était la volonté politique de certains élus de gauche qui ont répondu à la revendication du droit d'expression des communautés étrangères privées du droit de vote. Il fallait créer un espace pour ce droit d'expression, pas seulement sur les problèmes qui concernent les étrangers mais sur tous les sujets de la société. Donc c'était bien mais il est vrai que ce Conseil n'a jamais été saisi et il

ne peut pas non plus s'auto-saisir puisqu'il n'est pas représentatif. Alors je suis tenté de dire que c'est à la fois un outil qui sert à montrer ou à afficher une volonté politique vis-à-vis des résidents étrangers mais qui sert aussi malgré tout les communautés parce qu'il permet d'avoir un dialogue avec la Mairie, ce qui n'existe pas auparavant. Les associations étaient un peu marginalisées et depuis la création du CCREG, elles participent un peu plus aux activités organisées par la Ville de Grenoble et dans ce sens là c'est un plus. Les associations communautaires peuvent plus défendre leurs projets par le biais du Conseil Consultatif et ça c'est important. Donc, il y a une dimension politique concrète qui est jouée par le Conseil Consultatif. D'autant plus que celui-ci présente le bilan de ses activités une fois par an au Conseil Municipal et c'est l'occasion d'exprimer de manière officielle un certain nombre de revendications, donc d'en faire un enjeu politique au sein du Conseil Municipal. Bref, le Conseil Consultatif est un outil intéressant mais il nous faut nous en saisir de manière plus efficace.

C. Garay : Moi, j'aimerais qu'on l'appelle, comme c'est le cas à Paris, non plus le Conseil Consultatif des Résidents Etrangers mais le Conseil Consultatif des Grenoblois Etrangers, parce que quand on me demande d'où je suis, je ne dis pas d'Argentine mais de Grenoble !.. ■

►Contacts◀

● Association C.A.A.R.C,
c/o Simon M'Boumba, 13, rue Paul
Strauss, 38100 Grenoble.
tél : 06 63 84 90 54
courriel : simon_mboumba@yahoo.fr

● Association PASADO
c/o Cristina Garay, 11, rue St-Jacques,
38000 Grenoble

Tél : 04 76 44 19 53
06 83 36 50 02

● Association ASMI
10-12, place des Ecrins
38600 Grenoble
Tél : 04 76 26 48 25